

## **L'an deux mille dix-neuf et le neuf avril à 19 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.**

Absents excusés : CARBILLET Dominique, LAPORTERIE Odile.

Le compte-rendu de la réunion du 4 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

### **I - INFORMATIONS DIVERSES**

#### 1) C.C.C.T. :

- Malgré des difficultés pour équilibrer le budget 2019, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition.
- Il est envisagé, éventuellement, l'abandon de compétences facultatives au profit des communes membres.
- Pôle enfance jeunesse. L'accueil pour les vacances d'été se fera dans les nouveaux locaux. L'inauguration du site est fixée au 30 août (date à confirmer).

#### 2) SIVU des écoles du Tursan. Principaux projets 2019 :

- Ecole des Arènes : les menuiseries extérieures à l'étage seront changées,
- Ecole de la Tour : restauration du mur mitoyen avec le jardin médiéval et acquisition d'un vidéo projecteur interactif.

### **II - BUDGET PRIMITIF 2019**

#### 1) Principaux travaux et investissements.

- Eglise : contreforts du chevet et Nord, chapelle Saint Loup,
- Plan de référence,
- Trottoirs,
- Réseau pluvial,
- Remplacement chaudière de la piscine,
- Aide à la réhabilitation des façades,

#### 2) Budget primitif 2019.

- Compte tenu de ces projets, des dépenses et des recettes de fonctionnement prévues, Mr le Maire propose de maintenir les taxes au même taux que l'année 2018. Le conseil municipal accepte cette proposition.
- Vote du budget. Il présente un équilibre dépenses-recettes :
  - o Fonctionnement : 748 569,55 €
  - o Investissement : 579 333,51 €.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

### **III - PERSONNEL**

- 1) Compte tenu de l'ajout de missions confiées à un adjoint technique territorial, le conseil municipal décide de fixer la durée hebdomadaire de travail à 15 h, au lieu de 12 h 30 et ce à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019.
- 2) Mise à disposition du personnel communal auprès du CIAS. Mr le Maire propose de soumettre une nouvelle convention.
- 3) Piscine. Les délibérations relatives à l'ouverture de la piscine pour 2019 seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil ; Mr le Maire et les membres de la commission auront alors rencontré les représentants de l'Inspection d'Académie, les enseignants et la MNS.

### **IV - DIVERS**

- Camping. La sous-commission de sécurité a émis un avis favorable.
- Plan de référence. Présence de membres des cabinets mandatés la semaine dernière. Ils seront de nouveau présents les 26 et 27 avril (samedi 27 : balade dans le bourg et pique-nique).
- Indemnisation infiltrations salle polyvalente : toujours en attente du chèque de l'avocat.
- Défibrillateurs dans les ERP. La réglementation en prévoit un par établissement recevant du public. Compte tenu de la proximité salle polyvalente (déjà équipée) et hall des sports, la commune n'a pas besoin d'en acquérir un second.
- Assemblée générale Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan. Il engage une procédure à l'encontre de la ville de Saint-Sever suite à une facture non réglée relative à la vente en gros d'eau potable.

#### **V - MANIFESTATIONS DIVERSES**

- Foire du 23 mars. Remerciements aux membres du conseil qui ont aidé le club de basket organisateur.
- 8 mai : comme les autres années, présence de l'Escadron Tursan. Son amicale organisera le repas.
- Tour des Landes. Etape du 11 août à Geaune. Présentation de la partie sportive par Denis LE LIARD. Les organisateurs proposent à une association locale d'organiser le repas du dimanche midi pour environ 200 personnes pour un coût de 8 €. Cette opportunité est offerte en priorité à la Petite Reine du Tursan puis au Comité des Fêtes.
- 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'Evacuation. La délégation sera composée de 16 personnes.
- Basket. Derby le 20 avril : ETB-TBC. A cette occasion des gradins supplémentaires (disponibles à Urgons) seront montés. Ils y resteront une semaine supplémentaire pour un match des jeunes. Mr BRETHERS sollicite le prêt des véhicules de la commune pour le transport aller-retour.

La séance est levée à 21 h 30.

Ont signé au registre :

COUTURE Gilles

BRÈTHES Alain

LACOSTE Gilles

FLOUS Pierre

ARRAGON Dominique

BAILLET Jean-Michel

PLAÏNO David

LE LIARD Denis

DUFAU Sandrine

GRAMOND Laure

LOCHE Bernard

LAPORTERIE Odile Excusée

DUPUY Sandrine

CARBILLET Dominique Excusée

LARRAT Jean-Louis